

Groupement d'intérêt Économique et Environnemental

APPEL A PROJETS 2015

Dossier de candidature

N° d'enregistrement : AAP -2-2015-2

NOM du porteur du projet : SCIC Sarl Bocage Énergies Locales (SCIC BEL)

Adresse : 11, rue de Verdun
79201 PARTHENAY

Intitulé du projet : développer et diversifier collectivement les activités bois énergie d'origine bocagère pour créer des revenus complémentaires aux éleveurs du Nord Deux-Sèvres.

Composition du GIEE :

12 agriculteurs-producteurs de plaquettes (3 individuels, 5 GAEC et 4 EARL).

Description du projet :

Le maintien des activités d'élevage sur le Nord Deux-Sèvres est un enjeu aux plans tant environnemental et économique que sociétal. Le bocage est une composante essentielle de ce territoire, constitutif de la forte densité de ses paysages, de l'histoire de son agriculture, des hommes et des femmes qui l'ont façonné. Le bocage est un réservoir de biodiversité, notamment des auxiliaires de culture, qu'il convient de préserver dans une gestion durable des ressources naturelles. Le bocage compose des paysages qui exercent une forte capacité d'attraction pour des activités dites « vertes » ou de tourisme rural, créant ainsi une économie résidentielle indispensable au maintien des populations et d'une vie sociale active.

La mutation de l'agriculture sur ce territoire peut avoir des répercussions profondes sur les équilibres économiques, sociaux et écologiques. Les activités d'élevage sont menacées sur ce territoire comme ailleurs, par des performances économiques insuffisantes et instables des exploitations, conséquences entre autre de la volatilité des cours des productions. Pour maintenir l'élevage, il est indispensable d'accroître les revenus des agriculteurs, notamment, par la diversification des activités. Sur ces zones à potentiel agronomique très variable, il est aussi important de considérer les possibilités de valorisation économique des surfaces d'intérêt écologique (dont les haies, les bosquets...).

Objectifs du projet :

L'objectif du projet est d'accroître la valeur économique des ressources bois énergie d'origine bocagère, pour faire évoluer l'intérêt porté par les agriculteurs sur les haies encore trop souvent ressenties comme une contrainte. Le complément de revenus - et/ou les économies réalisées sur l'exploitation – tiré d'une production de plaquettes, doit créer une incitation à une gestion durable des ressources « haies », à l'entretien et au replantage, notamment pour les petites exploitations d'élevage. De plus, la bonne gestion des haies sur ce territoire répond transversalement à d'autres enjeux, combinant économie et écologie.

Durée du projet :

Date de début : Janvier 2016

Date de fin : Janvier 2018

Il sera probablement nécessaire de prolonger le projet de 2 ans pour asseoir une dynamique durable de gestion.

Territoire concerné :

Zone géographique : Nord Deux-Sèvres. La particularité de ce territoire est une densité de maillage bocager très importante, de l'ordre d'une centaine de mètres/hectare et parfois plus. Ces parcelles constituent une ressource que l'association souhaite valoriser pour y maintenir l'activité d'élevage.

Partenaires impliqués :

Chambre départementale d'agriculture des Deux-Sèvres ;
Sèvre Environnemental, FDCUMA des Deux-Sèvres, Cuma du Bocage ;
CRPF, FUTUROBOIS, CRER, AREC ;
Ville de Nueil-les-Aubiers